

<b>Table ronde 1 : Quelles ressources pour identifier et inventorier les collections ?</b>
--

Nicolas Garnier, Musée du Quai Branly-Jacques Chirac

Bonjour à toutes et à tous,

Il me revient de présenter le troisième département. Pour ceux qui sont familiers du musée, il n'y a pas qu'un département Afrique, un département Amérique, un département Océanie. Il y a de nombreux autres départements patrimoniaux. Et je souhaitais le souligner de façon à ce que vous n'imaginiez pas que l'expertise scientifique ne se concentre que sur ces trois zones géographiques. Ainsi, j'en profite pour saluer mes collègues de l'Asie, de l'Afrique du Nord, du Proche Orient et de la mondialisation.

Dans l'UP Océanie, nous sommes trois, mais l'expertise sur le Pacifique dépasse un peu l'UP Océanie, nous avons Constance de Montbrison, que je vous invite à contacter si vous avez des questions qui concernent l'Insulinde, qui correspond à une zone géographique qui comprend l'Indonésie et les Philippines. Nous avons également dans le département Stéphanie Leclerc-Caffarel, dont l'expertise universitaire concerne plutôt la Polynésie et Fidji en particulier. Et enfin, en dehors de l'UP, nous avons la chance d'avoir Emmanuel Kasarhérou, le sous-directeur du Département du Patrimoine et des Collections, qui a une expertise globale sur le Pacifique et sur la Nouvelle-Calédonie.

Je vais présenter le département sous deux aspects, d'abord par une introduction générale en montrant les traits les plus saillants des collections qui sont aujourd'hui dans l'UP Océanie Insulinde. Et, d'autre part, sur les différentes actions que nous menons ou que nous avons menées avec des institutions extérieures aussi bien en France métropolitaine que dans les pays d'Outre-Mer et avec nos partenaires à l'étranger.

Pour présenter rapidement L'UP Océanie-Insulinde a la charge de 32 856 objets. C'est un chiffre qui fluctue pratiquement au quotidien. Les nouvelles acquisitions et les réattributions en provenance ou à destination d'autres UP en sont les raisons principales. Une particularité : notre travail quotidien, c'est de travailler sur une base de données qui est extrêmement précise et qui nous permet de travailler sur les objets individuellement. Chaque jour, nous déclassons des objets, par exemple vendredi, une dizaine d'objets, de tampons à imprimer qui étaient considérés comme venant d'Océanie, et qui évidemment n'en proviennent pas, et sont sans doute français. Ils sont arrivés dans les collections de l'UP avec un trajet que je n'arrive toujours pas à comprendre. C'est une donation anonyme que j'essaye de démêler.

Les collections, comme mes deux collègues l'ont évoqué, s'enracinent souvent dans le temps et dont les plus anciennes pour l'Océanie remontent au XVIII<sup>e</sup> siècle. Nous verrons que, contrairement aux grands musées nationaux ou aux grands musées universitaires européens, les collections anciennes, c'est-à-dire les collections liées aux premières grandes explorations du XVIII<sup>e</sup> siècle, représentent une part assez infime des collections. La collection se développe essentiellement à partir du début de l'époque coloniale. Nos objets antérieurs aux années 1890 sont donc relativement rares et représentent un pourcentage liminal des collections. C'est surtout à partir des années 1930 que les collections vont se construire, c'est à dire au moment où le projet du musée de l'Homme se met en place.

L'autre trait, j'espère n'irriter personne dans la salle, c'est que contrairement aux autres grands musées européens, l'essentiel des collections ne proviennent pas de collectes scientifiques. Les grandes collections, aussi bien à Londres, à Berlin, dans tous les musées allemands, en



Italie, sont des collections dont vous avez une forme de cœur initial constitué par trois, quatre, cinq ou un petit peu plus, de grandes collectes scientifiques, méthodiques et systématiques. C'est relativement peu le cas dans les collections nationales françaises concernant le Pacifique : nous avons effectivement quelques grandes et très belles collections méthodiques, mais finalement cela représente une part inférieure à la moitié de nos collections.

Les collections, et c'est tout la gageure qui se présente face à nous, vont être constituées souvent par des nombreux intermédiaires. Hélène Joubert évoquait tout à l'heure, et à juste titre, que nous ne sommes pas dans une collection linéaire, nous ne sommes pas, contrairement au Pitt Rivers Museum d'Oxford par exemple, ou au British Museum, une institution très vieille. Nous sommes une institution récente qui elle-même est le fruit d'une sédimentation de plusieurs institutions qui sont reversées les unes dans les autres. Nous avons ici une équipe au musée, je salue Frédérique Servain-Riviale, qui fait un travail extrêmement fin, et qui me rappelait l'autre jour la difficulté qu'il y a à tracer l'origine de ces objets alors qu'ils apparaissent dans une forme de filiation d'inventaire. Il nous faut parfois réconcilier quatre cinq inventaires différents pour comprendre l'origine d'un objet. Par ailleurs, même pour les collections les plus systématiques, on s'aperçoit, en les étudiant, qu'une grande partie de nos objets ne viennent pas de ces expéditions. Je pense à une collection importante pour l'UP Océanie, qui est la collection dite « La Korrigane » (1934-1935). On considère souvent, un peu trop rapidement, qu'il s'agit d'un des cinq membres de l'expédition qui a acquis ces objets et puis les a reversés par différents biais au musée. En vérité, c'est souvent plus complexe. Ainsi, une part importante des objets, en particulier les objets collectés soit aux Vanuatu, soit dans les colonies françaises, la Polynésie française mais également la Nouvelle-Calédonie n'ont pas été collectés par un des membres d'équipage. Beaucoup des objets ont été confiés à « La Korrigane » par des officiers coloniaux, par des marchands, par des entrepreneurs locaux, par des collectionneurs privés et revenaient ensuite à Paris. Ils ont été intégrés au dépôt « La Korrigane » et aujourd'hui on n'est pas tout à fait sûrs, pour certains d'entre eux, de la manière dont ils ont été acquis.

Quelques traits généraux. L'essentiel des collections sont des collections que je signalerais comme « récentes » par rapport aux grands musées européens de l'époque, notamment les musées anglais, le British Museum, le Pitt Rivers et le musée d'archéologie et d'anthropologie de Cambridge, pour n'en citer que quelques-uns. La collection la plus importante, si on la divise par nombre d'objets, c'est une collection assez intéressante, qui est celle d'un prêtre, Patrick O'Reilly, qui avait une formation sommaire en Anthropologie, et qui ramène notre bloc de collections le plus important, avec un peu plus de 1500 objets dans les années 1930. De façon intéressante, la documentation de cette collection est inexistante ou en tous cas inconnue jusqu'à il y a deux ans, on l'a redécouverte il n'y a pas très longtemps à Rome, sous la forme de documents manuscrits, assez difficiles à interpréter. Et il va falloir maintenant faire un travail important de réconciliation entre les archives romaines et nos collections à Paris.

La deuxième collection la plus importante est celle de Christian Pelras. Il a fait rentrer sa collection en plusieurs étapes suite à plusieurs missions. Dans sa totalité, on compte à peu près 1200 objets. Ensuite, la plupart des autres grands blocs de collections sont inférieurs à 1000 objets. Je prends simplement comme comparaison les grandes missions du Pacifique en Allemagne, menées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. J'ai fait un calcul pour des collections qui me semblaient significatives : vous avez, lorsqu'un bateau passait dans un village par exemple du Vanuatu, en Papouasie-Nouvelle-Guinée ou dans les Iles de l'archipel Bismarck, deux à trois objets par habitant adulte de chaque village. Donc vous aviez à chaque passage dans un village jusqu'à 800 objets qui étaient récoltés dans un seul village. Ainsi, pour un seul village, en quelques jours, on en extrayait des masses considérables d'objets. Cette pratique apparaît aujourd'hui comme tout à fait répugnante. Dans les collections du Pacifique conservées au



musée du quai Branly – Jacques Chirac, les collections comportent un nombre assez limité d'objets, et par conséquent, comme le soulignait Hélène Joubert, un nombre important de collecteurs. Hélène évoquait plus d'un millier de personnalités liées à aux collections africaines ; leur nombre est assez équivalent pour les collections du Pacifique.

Nous avons donc une multitude d'origines qui rend la traçabilité des objets aujourd'hui compliquée, d'autant plus compliquée qu'à l'inverse de ces collections scientifiques du XIX<sup>e</sup> siècle, les personnages qui laissent les objets au musée, que ce soit le musée d'ethnographie du Trocadéro ou le musée de l'Homme ou les autres institutions, ce sont des personnages que l'on connaît relativement mal. Je ne sais pas si ses conservateurs sont dans la salle, mais nous venons d'initier une petite collaboration avec le musée d'Uzès qui nous a permis d'identifier un collecteur récent, une forme d'aventurier qui a aidé des anthropologues dans les années 1960 et 1970, et dont on trouve aujourd'hui les collections à Paris, à Uzès, à Port Moresby et à Melbourne. Avant ces échanges, nous ne savions presque rien sur ce personnage. Je prends cet exemple pour illustrer la complexité d'un certain nombre de profils de collectionneurs et la difficulté qu'il y a en comprendre l'action et les modes de collectes dans les îles du Pacifique.

L'autre aspect saillant des collections Océanie et Insulinde, c'est l'absence de collections archéologiques, ou les collections archéologiques constituent une part assez faible de nos collections. Fort heureusement, ce sont des collections qui sont bien documentées et qui ont fait l'objet de recherches poussées. Je vous en citerai deux, des collections historiques que j'espère pouvoir remonter sous une forme ou sous une autre sur le parcours permanent, ce sont les collections découvertes par Otto Meyer qui vivait à Rabaul à l'époque coloniale, dans le nord de la Nouvelle-Bretagne, et qui a découvert les premiers tessons que l'on va appeler plus tard la céramique Lapita. Donc ce sont des pièces historiques à partir desquelles, de nombreuses années après leur découverte on a établi certains jalons importants de la colonisation du Pacifique par des populations de langue austronésienne. Le musée possède ainsi une trentaine de pièces désormais bien connues et documentées. Par ailleurs le musée s'enorgueillit d'une collection de près 1000 pièces rapportée par Alfred Metraux et Henri Lavacherie. Cette collecte effectuée à l'Île de Pâques entre 1934 et 1935 est aujourd'hui divisée en deux parties : à Bruxelles et à Paris. Sinon, les restes des collections archéologiques apparaissent plutôt sous la forme d'une demi-douzaine de pièces.

A la suite des fouilles dirigées par José Garanger, à Efate, sur le site de sépulture de Roymata, un certain nombre d'objets a été déposé pour étude au musée de l'Homme, soixante et un si ma mémoire est bonne. Ils sont restés pendant très longtemps au musée de l'Homme comme collections d'étude sous la forme d'un dépôt. Et José Garanger avait vraiment souhaité que ces collections n'appartiennent pas au musée de l'Homme, qu'elles y soient simplement pour des raisons pratiques, pour pouvoir bénéficier de l'expertise scientifique dont on pouvait bénéficier à Paris. Et, peu de temps avant que les collections aient été déménagées ici, ces pièces sont retournées aux Vanuatu. Cela avait été inventorié sous les numéros MH980D113. Ces pièces sont retournées aux Vanuatu en 2000.

Pour les collections anciennes, je vous le signalais, ce sont des collections relativement limitées - quand je parle de collections anciennes, le terme est très relatif évidemment. Jusqu'aux années 1820, cela représente une forme assez limitée à l'inverse de grandes collections, je pense aux collections du musée de Vienne ou le cœur historique est beaucoup plus conséquent que ce que l'on peut avoir à Paris. C'est le cas également pour une grande partie des collections allemandes, qui ont pu bénéficier par forcément de collectes sur le terrain, mais les princes allemands ont pu acheter par exemple lors de la vente aux enchères du Leverian Museum en 1806, une partie des collectes effectuées par James Cook et son



équipage. Et, évidemment, c'est le cas pour les musées britanniques. On pourrait imaginer que, de la même manière que nous avons en Italie, en Angleterre ou en Allemagne, des grandes collections liées aux premiers grands navigateurs européens, les navigateurs français aient laissé des collections équivalente dans leur propre pays. Ce n'est pas le cas. Je pense ainsi à un navigateur du début du XIX<sup>e</sup> siècle comme Dumont d'Urville. Nos pièces « Dumont d'Urville » sont souvent difficiles à identifier, et cela est dû à la généalogie extrêmement complexe du musée. Je veux dire par là que, à travers le Cabinet du roi et ses différentes affectations, les objets sont souvent difficiles à retracer jusqu'à leur point d'origine.

Une réflexion que nous pouvons faire est que l'une des raisons d'être de l'UP Océanie n'est pas simplement la gestion de ces collections, ce sont des travaux que nous faisons en tant qu'experts ou en tant que partenaires avec d'autres institutions. La première des choses, c'est que nous apportons lors de nos missions, en particulier lors de missions de récolement mais également lors de convoiement d'œuvres, nous apportons une expertise scientifique vis-à-vis de nos collègues en dehors des musées de Paris. C'est d'ailleurs parfois le cas aussi à Paris. Je me souviens de contacts avec des collègues de l'autre côté de la Seine, au musée d'Art Moderne de la Ville de Paris. Ils possèdent en effet quelques pièces intéressantes du Pacifique, grâce au legs du Dr Maurice Girardin. Nous intervenons également auprès des douanes, sans doute moins que vous deux, mais il nous arrive de recevoir des appels à l'aide des services douaniers pour expertiser des pièces, et de connaître leur authenticité et la légalité de leur exportation en dehors de leur pays d'origine.

Et à propos de cette légitimité, un travail que nous sommes en train de mener, c'est de compiler l'ensemble des textes législatifs aussi bien français, mais surtout étrangers sur l'ensemble des pays de la zone dont nous avons des objets. Donc, le Pacifique, l'Indonésie et la Philippines, pour connaître leur droit du patrimoine et l'ensemble de la jurisprudence s'y rapportant. Et, c'est particulièrement important lorsque nous avons à valider ou à donner notre avis pour des acquisitions dans le cadre de nos missions de grand département.

Il faut vraiment savoir que, il y a d'une part les textes de droit, mais l'esprit du droit, je pense en particulier à des pays dont la protection du patrimoine est rendue particulièrement complexe du fait de l'absence de personnes sur place, du nombre très réduit de douaniers et l'absence d'experts ou le nombre trop important de dossiers qu'ils ont à traiter dans la journée. Ce qui fait que, l'on peut avoir des fuites des objets. Certains n'auraient jamais dû quitter leur pays d'origine, et se retrouvent sur le marché de l'art européen alors qu'ils ne devraient pas s'y trouver malgré l'existence de documents juridiques. Donc là aussi, prudence, lorsque vous avez à faire à des acquisitions et que vous avez par exemple un avis positif des services douaniers des pays concernés, sachez qu'il ne faut pas forcément considérer que c'est un « blanc seing ». Il faut être extrêmement méfiant, c'est le cas en particulier en ce moment, j'ai eu confirmation récemment que des objets volés circulent sur le marché de l'art avec des papiers tout à fait officiels, tout à fait authentiques. Hors, il s'agit d'objets volés. Donc il faut être sensible à ces questions.

Les avis du grand département vis-à-vis des acquisitions. Nous accompagnons souvent des acquisitions, il y a beaucoup de personnes qui proposent des dons au musée, nous en avons redirigé un certain nombre pendant toute cette année vers des musées dits de province. Et nous sommes extrêmement fiers de pouvoir contribuer à l'enrichissement des collections, non pas simplement à Paris, mais au bénéfice de nos partenaires en dehors de Paris. Nous aidons également à la constitution de collections, je travaille pour des collègues qui veulent acquérir des pièces lors d'une vente récente et j'étais malheureux de leur dire de ne surtout pas acheter lors de cette vente. Les objets qui les intéressaient étaient un peu trop bizarres et je craignais que



leur authenticité ne puisse être mis en doute. Donc on a cette expertise. Nous apportons également une expertise dans l'organisation d'expositions.

Et, l'une des tâches principales que nous avons, c'est de mettre en lien à la fois nos partenaires dans les musées de province ou dans les collections locales, mais également dans les pays d'Outre-Mer avec des experts étrangers. C'est-à-dire que, l'une de nos responsabilités, est de favoriser des liens entre des universitaires et des conservateurs qui agissent dans la zone géographique. Il s'agit aussi de faciliter les échanges entre des musées, avec des moyens parfois plus limités, ou avec des conservateurs qui ont souvent la charge de collections provenant de zones géographiques extrêmement variées et qui ne peuvent pas forcément développer une expertise générale sur l'ensemble de leur zone. Donc, nous facilitons des échanges et des communications.

Enfin, nous facilitons des dépôts souvent importants avec des pièces prestigieuses vis à vis de musées, aussi bien en France métropolitaine – je reviens de Rochefort où j'ai pu voir plusieurs dépôts consentis avec beaucoup de plaisir de notre part – où les musées montrent des dynamismes extrêmement forts. Lorsque l'on en a la possibilité, nous sommes extrêmement contents de faciliter ou construire des projets de dépôts avec des musées en France métropolitaine et avec les pays d'Outre-Mer.

Je vous remercie.



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction générale  
des patrimoines